



## COMMUNE D'AVRESSIEUX

73240 AVRESSIEUX  
04 76 37 05 09  
[mairie@avressieux.com](mailto:mairie@avressieux.com)

Le 16 mars 2026

# ARRÊTÉ DE CIRCULATION PM 26/3

**Le Maire de la commune d'AVRESSIEUX (Savoie),**

Vu les articles L 2212-2, L 2213-1 et L 2213-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la demande présentée par l'entreprise CIRCET – 121 rue Foncouverte – chez Multani – 34070 MONTPELLIER

Considérant que, pour la réalisation des travaux définis à l'article 1<sup>er</sup> du présent arrêté et assurer la sécurité des usagers, il y a lieu de réglementer la circulation des véhicules,

## ARRÊTE

### **Article 1<sup>er</sup>**

Pour permettre les travaux de raccordement électrique entre un poste et un coffret contre grillage Allée Val Guiers, la circulation sera réglementée à partir du 9 mars 2026 et pour une durée de 30 jours.

### **Article 2**

La circulation sera alternée manuellement et les fouilles protégées par des barrières.

### **Article 3**

La signalisation nécessaire sera mise en place par l'entreprise CIRCET 121 rue Foncouverte Chez Multani– 34070 MONTPELLIER, chargée des travaux.

### **Article 4**

Ampliation de cet arrêté sera :

- transmise à l'entreprise, transmise à la gendarmerie, transmise au Syclum, affichée à la Mairie et sur le site internet de la commune, ainsi que sur les lieux des travaux (par le soin de l'entreprise).

*A Avressieux, le 16 mars 2026*

**Le Maire**  
**Paul REGALLET**

